

- L'option LATIN, qu'est-ce que c'est ?

C'est une OPTION, proposée dès la 5<sup>e</sup> aux élèves qui le souhaitent. Cet enseignement se fait sur 3 ans, de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, à raison d'1h par semaine en 5<sup>e</sup>, puis 2h par semaine en 4<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>.

- Que fait-on en cours de latin ?

Le latin, c'est avant tout la découverte du monde latin. On y aborde :

- La construction de l'Empire Romain (comment est-on passé d'un village, Rome, à tout un empire ; comment est-on passé d'une République à un Empereur...),
- La culture des Romains qui y vivaient (importance des théâtres, des gladiateurs, des thermes...),
- La vie quotidienne des Romains (maisons, cultes privés...) et leurs croyances (l'importance des dieux et des mythes) ...

Mais le cours de latin permet aussi d'aborder la langue latine, toujours en parallèle avec la langue française, qui en est l'héritière. Cela permet de mieux comprendre certaines constructions françaises, mais aussi d'où vient notre vocabulaire, notre orthographe, à travers les mots latins.

- Les notes

En tant qu'option, le latin, s'il est choisi par l'élève, devient une matière comme les autres. Ainsi, il y a des cours à apprendre, et des contrôles avec des notes.

Cela dit, mon but n'est pas de noyer les élèves sous le travail et les difficultés, et je suis toujours à l'écoute concernant leur charge de travail quotidienne ou la difficulté des contrôles. J'adapte aussi le cours de latin à mes élèves.

Par ailleurs, cette option doit se poursuivre sur 3 ans, car le programme court sur 3 ans. En 3<sup>e</sup>, en tant qu'option, le latin ne compte pas tel quel pour le DNB, mais rapportera des points bonus (jusqu'à 20 points).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter via l'ENT.

Cordialement,

Mme Liabeuf